



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE - FRATERNITE
COMMUNE DE LA LANDE-EN-SON

DEPARTEMENT DE L'OISE

Arrondissement de BEAUVAIS

Canton de Beauvais II

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 24 JUILLET 2020

Etaient Présents : MM C. DUQUENOY – J-L. HENNOCQUE – T. JOUVE – R. PEREZ– F-M. RAOULT

Mmes J. BOULNOIS – C. BREANT – M. CHEVALIER– L. COTY – I. LAMETA– A. VAUTARD

Absents Excusés : M M. PIGEOLET

Mmes D. LELOUP (pouvoir à L. COTY), A. HORNOY (pouvoir à R. PEREZ), A. LAGASSE (pouvoir à I. LAMETA)

Formant la majorité des membres en exercice.

Le conseil a choisi pour secrétaire Mme A. VAUTARD

1. Vote des Taux d'Imposition 2020

Monsieur le Maire, comme il s'y était engagé, propose de ne pas augmenter la part communale des impôts.
Les taux d'imposition se présentent comme suit :

Taxe d'habitation : 17,51 %
Foncier Bâti : 25,16 %
Foncier non Bâti : 64,90 %

DELIBERATION MISE AUX VOIX

- - Ont voté Pour : 11 ; - Ont voté Pour par mandat : 3
- - Ont voté contre : 0 ; -Ont voté contre par mandat : 0
- - Se sont abstenus: 0 ; -Se sont abstenus par mandat : 0

Le conseil municipal décide de maintenir les taux de la part communale sans les modifier.

2. Présentation et Vote des Budgets « Commerce » et « Commune » 2020

Monsieur le Maire présente le budget « Commune » pour l'année 2020.

La partie « COMMUNE » s'équilibre en dépense et recette :

- Pour le fonctionnement : 600.000 €
- Pour l'investissement : 124.670 €

DELIBERATION MISE AUX VOIX

- - Ont voté Pour : 11 ; - Ont voté Pour par mandat : 3
- - Ont voté contre : 0 ; -Ont voté contre par mandat : 0
- - Se sont abstenus: 0 ; -Se sont abstenus par mandat : 0

Monsieur le Maire présente le budget « Commerce » pour l'année 2020.

La partie « COMMERCE » s'équilibre en dépense et recette :

- Pour le fonctionnement : 3.646 €
- Pour l'investissement : 8.200 €

DELIBERATION MISE AUX VOIX

- - Ont voté Pour : 11 ; - Ont voté Pour par mandat : 3
- - Ont voté contre : 0 ; - Ont voté contre par mandat : 0
- - Se sont abstenus : 0 ; - Se sont abstenus par mandat : 0

3. Représentation Théâtrale

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de représentation théâtrale effectué par la compagnie du silence. Celle-ci interprètera trois farces du Moyen-Age le 24 octobre 2020 à la salle des fêtes de Lalande-En-Son; sous réserve de l'avancée de la crise sanitaire.

DELIBERATION MISE AUX VOIX

- - Ont voté Pour : 11 ; - Ont voté Pour par mandat : 3
- - Ont voté contre : 0 ; - Ont voté contre par mandat : 0
- - Se sont abstenus : 0 ; - Se sont abstenus par mandat : 0

4. Affaire Diverses

*** Logement de la Ravine**

Monsieur le Maire fait part de l'intention de Monsieur Adrien DETRAU de quitter le logement rue de la ravine fin septembre. Il expose la volonté de rendre le logement disponible à partir du 15 octobre 2020. Il demande la participation de Monsieur RAOULT à l'état des lieux.

Monsieur le Maire propose au Conseil de modifier les conditions de locations à savoir, un bail de 3 ans avec un loyer mensuel de 530 €.

DELIBERATION MISE AUX VOIX

- - Ont voté Pour : 11 ; - Ont voté Pour par mandat : 3
- - Ont voté contre : 0 ; - Ont voté contre par mandat : 0
- - Se sont abstenus : 0 ; - Se sont abstenus par mandat : 0

*** Vente de bois**

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la mise en place d'une vente de 10 lots de bois. La municipalité propose ainsi à ses habitants l'achat d'un lot de bois au prix de 15 €. Afin de pallier à des soucis d'équité, la répartition des lots suivra le rapport d'1 lot par foyer. Les premiers arrivés seront les premiers servis. La vente aura lieu le 29 Août 2020 au terrain communal derrière la salle des fêtes de 9h à 10h. Une fois la vente effectuée, l'acheteur devra aussitôt aller récupérer son lot.

DELIBERATION MISE AUX VOIX

- - Ont voté Pour : 11 ; - Ont voté Pour par mandat : 3
- - Ont voté contre : 0 ; - Ont voté contre par mandat : 0
- - Se sont abstenus : 0 ; - Se sont abstenus par mandat : 0

*** Naissance dans le village**

Monsieur le Maire propose au conseil d'offrir aux nouveaux nés de la commune un doudou.

DELIBERATION MISE AUX VOIX

- - Ont voté Pour : 11 ; - Ont voté Pour par mandat : 3
- - Ont voté contre : 0 ; - Ont voté contre par mandat : 0
- - Se sont abstenus : 0 ; - Se sont abstenus par mandat : 0

*** Masques**

La crise sanitaire actuelle oblige la mairie à préparer une nouvelle commande de masques jetables. Monsieur le Maire propose donc une commande de 4000 masques jetables.

DELIBERATION MISE AUX VOIX

- - Ont voté Pour : 11 ; - Ont voté Pour par mandat : 3
- - Ont voté contre : 0 ; - Ont voté contre par mandat : 0
- - Se sont abstenus : 0 ; - Se sont abstenus par mandat : 0

* **Commission travaux septembre**

Monsieur le Maire expose la volonté de reprendre le dossier concernant les travaux d'éclairage dans la commune.

DELIBERATION MISE AUX VOIX

- - *Ont voté Pour : 11 ; - Ont voté Pour par mandat : 3*
- - *Ont voté contre : 0 ; - Ont voté contre par mandat : 0*
- - *Se sont abstenus : 0 ; - Se sont abstenus par mandat : 0*

* **Remise des écharpes**

Monsieur le Maire offre personnellement à ses adjoints une écharpe d'adjoint au Maire.

* **Remerciements**

- **Madame BOCKSTAL**

La municipalité remercie Madame Lauriane BOCKSTAL pour le travail effectué tout au long du mois de juillet.

* **Rappels :**

- **Taille des haies**

La municipalité rappelle aux habitants de Lalande-En-Son d'entretenir leurs haies. Les haies ne doivent pas empiéter sur le domaine public.

- **Interdiction de faire du feu**

Les feux de jardin sont interdits sur la commune de La Lande en Son.

Pour l'évacuation des déchets verts, vous pouvez demander la benne des employés communaux pour 15 €. Cette benne sera mise à disposition le vendredi soir et récupérée le lundi matin pour évacuation. Vous disposerez ainsi du week-end pour la charger.

- **Horaires nuisances sonores**

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 19 heures 30,
- Les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures,
- Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Pour le bien-être de tous, merci de respecter ces horaires.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h20.

La Secrétaire

Anne VAUTARD

Le Maire,

Christophe DUQUENOY

PS : La mairie sera fermée pour congés annuels du 6 août au 21 août 2020.

En cas d'urgence vous pourrez contacter :

Monsieur Christophe DUQUENOY au 07.78.87.37.03

Madame Marlène CHEVALIER au 06.26.60.62.52

Madame Christine BREANT au 06.27.58.39.95

Monsieur Thierry JOUVE au 06.11.18.51.16